

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGT ET UNIÈME SESSION

Documents officiels



1438^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 12 octobre 1966,
à 10 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour:

Discussion générale (suite)

Discours de M. Engone (Gabon)	1
Discours de M. Liu Chieh (Chine)	5
Discours de M. Mahmoud Riad (République arabe unie)	9

Président: M. Abdul Rahman PAZHWAQ
(Afghanistan).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. ENGONE (Gabon): Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser au nom de la délégation gabonaise de chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette assemblée. L'unanimité avec laquelle avez été porté à ces hautes fonctions est le témoignage éclatant de l'estime et de la confiance que votre éminente personnalité inspire à tous les membres de cet aréopage. Vos qualités d'homme d'Etat — en effet, vous avez été appelé dans votre propre pays à assumer des responsabilités de premier plan — jointes aux talents que vous avez démontrés de longue date au cours des débats se déroulant dans cette enceinte sont le sûr garant que les travaux de la vingt et unième session de l'Assemblée générale seront placés sous le signe conjugué de la fermeté de caractère et de la générosité du cœur, par lesquelles on peut, je crois, vous définir, sinon le mieux, du moins avec un maximum de concision.

2. Permettez-moi aussi de marquer notre vive gratitude à M. Amintore Fanfani, ministre des affaires étrangères d'Italie, qui a su diriger avec une autorité sans faille et une objectivité vigilante les travaux de la vingtième session.

3. De même, le Gouvernement de la République gabonaise et la délégation que j'ai l'honneur de conduire tiennent à rendre un hommage particulier à U Thant pour sa hauteur de vue, sa compétence et son activité inlassable en faveur de la paix. Notre vœu le plus cher est que l'Organisation des Nations Unies puisse bénéficier, pour un nouveau terme, de la présence à la tête du secrétariat général de cette personnalité qui est parvenue à symboliser, à elle seule, l'idéal de paix qui est sa raison d'être.

4. Bienvenue à la Guyane, dont nous saluons avec amitié l'admission comme 118^e Membre de notre organisation, certains qu'elle saura prendre sa part des responsabilités qui lui reviennent dans le concert

des nations éprises de concorde universelle et de fraternité humaine.

5. Nous nous réjouissons, d'autre part, que l'Indonésie ait repris sa place parmi nous. L'entente qu'elle a réalisée avec la Malaisie pour résoudre le différend qui les séparait est une leçon qu'il convient de méditer. Elle nous enseigne, s'il en est encore besoin, qu'il n'est pas de querelle que les nations de bonne volonté ne puissent régler par la négociation, dans le respect des intérêts réciproques.

6. C'est également avec soulagement et avec un grand plaisir que nous accueillons l'indépendance à laquelle viennent d'accéder le Botswana et le Royaume du Lesotho, deux pays frères qui ne tarderont certainement pas à venir grossir et renforcer notre organisation.

7. L'an dernier, à pareille époque, à cette même tribune [1355^e séance], j'assurais notre assemblée générale de l'attachement du Gabon à l'esprit et aux principes fondamentaux de la Charte de notre organisation.

8. Une voix plus autorisée que la mienne, celle du Président de la République gabonaise, M. Léon Mba, n'avait-elle pas déclaré à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'ONU:

"Dans la Charte signée le 26 juin 1945, à San Francisco, les fondateurs de l'Organisation ont tenu à proclamer leur foi dans la dignité de la personne humaine, dans l'égalité entre gens de race ou de religion différente et entre nations grandes et petites, dans la liberté sous toutes ses formes essentielles de pensée, d'expression, d'association... Et tous les signataires de la Charte, tous les Membres de l'ONU, ont pris l'engagement de respecter ces droits fondamentaux. C'est la condamnation solennelle de l'esclavage, des discriminations de toutes les sortes.

"Le but principal que s'est assigné l'Organisation des Nations Unies est le maintien de la paix dans le monde. Pour atteindre cet objectif, l'Organisation pose d'abord le principe que tous les différends doivent être réglés par des voies pacifiques, la négociation, l'arbitrage, les bons offices.

"Mais l'Organisation s'est donné, aussi, pour but de lutter contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, qu'elle dénonce comme les principaux facteurs de perturbation sociale, de compétition et d'antagonismes économiques et finalement de guerres.

"Pour nous, l'ONU est une œuvre humaine, donc, à la fois, imparfaite et perfectible. Aussi bien, bon

an mai an, elle poursuit ses objectifs et donne aux hommes plus de confiance en l'avenir."

Nous continuons à avoir entièrement confiance dans le résultat final de l'entreprise que, pas à pas, nous poursuivons ensemble, malgré les oppositions et les réticences des uns, malgré l'inertie des autres, malgré les obstacles qui se dressent devant elle et qui ne se laissent ni facilement détruire ni commodément tourner.

9. Pourtant, si certains échecs peuvent, en définitive, sans hypocrite affabulation, être qualifiés de demi-succès, si certaines solutions trouvées, encore que fragmentaires, n'en sont pas moins méritoires, il importe de ne pas se dissimuler l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, la gravité et la complexité des problèmes que l'Organisation des Nations Unies doit affronter pour tenir les promesses qu'elle a faites aux hommes, pour ne pas décevoir les espoirs qui montent vers elle des diverses communautés de notre planète. Il en est ainsi du problème des langues de travail au sein de notre organisation. L'utilisation du français ne devrait plus être l'objet de tractations spéciales, parfois irritantes. Au cours de la présente session, ma délégation se propose d'entreprendre les démarches nécessaires à la normalisation de la situation.

10. Outre cela, mon propos sera de préciser à l'Assemblée les préoccupations de mon pays qui, comme tous ceux qui ont accédé ces dernières années à la souveraineté nationale, a sa volonté fièvreusement tendue vers sa propre construction nationale, son mieux-être et ses progrès, mais qui se rend compte qu'il ne peut aller seul, qu'il doit jouer le jeu des interpénétrations et des implications inéluctables, celui des solidarités indispensables, celui enfin des responsabilités à assumer en commun au sein de la grande famille humaine.

11. Ces préoccupations sur lesquelles nous voulons attirer avec force votre attention se placent sur les trois plans suivants: premièrement, le droit imprescriptible des hommes à la dignité et à l'égalité, ainsi que celui des peuples à disposer librement d'eux-mêmes; deuxièmement, la nécessaire entente entre les nations du globe, c'est-à-dire la coexistence pacifique et le maintien de la paix; troisièmement, l'équilibre auquel il importe de tendre dans la répartition des fruits du travail et des biens des divers peuples afin que le fossé qui sépare actuellement les nations en voie de développement, productrices de produits de base, et celles qui sont hautement industrialisées se comble progressivement.

12. Sur le premier point, nous sommes dans l'obligation de constater que les dernières forces du colonialisme tentent de maintenir en Afrique la domination étrangère. Le Portugal perdu dans son rêve, prisonnier de son passé, prétend conserver un empire colonial en Afrique. Contre le gré des populations autochtones, il prétend imposer sa volonté par la force et par la terreur.

13. Je ne me lasserai pas de répéter que la République gabonaise reste fondamentalement attachée au principe de l'autodétermination. C'est pourquoi elle

ne comprend pas l'attitude du Portugal, qui refuse obstinément à des millions d'individus le droit à la liberté et à l'indépendance. La théorie selon laquelle les possessions d'outre-mer du Portugal constituent des provinces portugaises ne peut duper personne. Elle est aberrante et en tout cas inacceptable pour nous, Africains, qui assistons horrifiés et révoltés au déchaînement de la violence en Angola, en Guinée (Bissau), au Mozambique, à Sao Tomé et Príncipe. Dans ces pays, se perpétue un génocide que le Portugal poursuit avec une froide détermination, méthodiquement et sans pitié. Une répression cruelle, aveugle, frappe indistinctement hommes, femmes et enfants. La terreur règne et les malheureux peuples auxquels on s'acharne à imposer un ordre politique dont ils ne veulent pas n'ont plus d'autre alternative que de répondre à la violence par la violence. Des milliers d'hommes ont donc été contraints de prendre les armes pour défendre leurs droits, leur dignité, leur vie.

14. A plusieurs reprises, les chefs d'Etat africains ont condamné formellement l'agression que le Portugal commet sur le sol africain. Avec une unanimité profonde, ils ont décidé de coordonner et d'intensifier leurs efforts en vue d'accélérer l'accession inconditionnelle à l'indépendance nationale de tous les territoires africains encore sous domination étrangère, et affirmé que tous les Etats indépendants d'Afrique ont le devoir d'appuyer dans leur lutte pour la liberté et l'indépendance les peuples d'Afrique qui n'ont pas encore accédé à la souveraineté internationale. Cette résolution montre clairement combien les Etats africains sont fermement décidés à barrer la route à l'impérialisme portugais. Mais le Portugal se révèle incapable de s'adapter aux réalités de l'époque, comme marqué de la déchéance des nations qui vivent tournées vers le passé.

15. En vain avons-nous fait appel les uns et les autres à la conscience portugaise face à la volonté de tous les peuples d'accéder à une vie digne. C'est pourquoi, du haut de cette tribune, la délégation gabonaise lance un appel à la conscience occidentale, puisque la conscience portugaise est sourde. Nous demandons aux nations occidentales si elles ne considèrent pas que l'entêtement du Portugal constitue une menace permanente pour la paix et un mépris total du vent de libéralisme qui a soufflé en Afrique depuis la dernière guerre mondiale. Car le Portugal semble incriminer ceux qui sont partis avec panache en offrant leur coopération et leur amitié aux peuples qui furent jadis sous leur dépendance. L'attitude du Portugal, pays au demeurant sous-développé, ne serait-elle pas toute différente s'il ne se sentait pas soutenu par un certain nombre de pays, et non des moindres? Nous, Gabonais, pensons que si un tel appui venait à lui faire défaut, le Portugal n'oserait plus persister dans son entreprise insensée. C'est la raison pour laquelle la délégation gabonaise invite solennellement le Portugal à s'inspirer de la politique de la France et de l'Espagne, ses voisins, et à engager le dialogue avec les populations de ses colonies africaines.

16. A cet égard, je tiens à signaler l'évolution heureuse vers l'indépendance d'un Etat voisin et frère du Gabon, la Guinée équatoriale. Cette évolution a

été, ces derniers temps, grandement accélérée et la proclamation de l'indépendance de la Guinée équatoriale est prévisible à brève échéance.

17. Ce résultat, dont le Gabon est particulièrement satisfait, est dû à la politique réaliste de l'Espagne, à la sagesse et à la lucidité dont ont fait preuve tant le Gouvernement autonome que les dirigeants des partis politiques du pays et, enfin, à l'action décisive de conciliation menée par la mission de décolonisation envoyée sur place par notre organisation.

18. Mais l'indispensable œuvre de libération de l'Afrique ne sera pas achevée, l'éradication du colonialisme ne sera pas obtenue, tant que subsistera quelque part sur notre continent une forme quelconque d'oppression dirigée contre l'homme africain. Le Gouvernement de Pretoria, au mépris des droits fondamentaux de l'homme, tient en esclavage des millions d'êtres auxquels il dénie toute valeur humaine. L'aberrante politique d'apartheid prétend éliminer la population autochtone de la vie nationale.

19. Le racisme a été érigé en Afrique du Sud au rang de doctrine politique, de dogme; les autochtones sud-africains, parce qu'ils sont noirs, n'ont pas le droit de participer à la vie de leur pays et une poignée d'émigrés les tient en esclavage. Sourd aux avertissements, aux appels qui lui sont lancés de partout, le Gouvernement d'Afrique du Sud continue à défier l'opinion mondiale, encouragé il est vrai dans cette politique par certaines puissances qui lui apportent un soutien qui, pour être discret, n'en est pas moins efficace. L'Organisation des Nations Unies doit redoubler d'efforts et mettre ceux de ses Membres qui aident l'Afrique du Sud en demeure de ne plus le faire et de se conformer aux résolutions que l'Assemblée générale a prises pour abolir la politique d'apartheid. Cette politique du Gouvernement sud-africain doit être considérée, par ceux qui ne s'en sont pas encore rendu compte, comme une cause de tension extrêmement dangereuse.

20. Dans cet ordre d'idées, mon gouvernement ne peut pas ne pas joindre sa voix à celles qui s'élèvent de toutes parts dans le monde pour dénoncer le récent arrêt de la Cour internationale de justice de la Haye^{1/} qui maintient et consolide la domination de l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain. Fondé sur des artifices juridiques, à l'exclusion de toute considération de fond, cet arrêt de pure forme, qui n'a d'ailleurs pu être rendu que grâce à la voix prépondérante du Président de la Cour, constitue un véritable scandale aux yeux de tous les Etats du tiers monde.

21. Aussi, inquiet de la situation existant dans ce territoire sous mandat, en particulier à la suite de l'arrêt du 18 juillet 1966 de la Cour internationale de Justice, le Gabon a-t-il déposé devant l'Assemblée générale, avec les autres membres du groupe afro-asiatique, un projet de résolution [A/L.483 et Add.1 à 3] par lequel il serait décidé que le mandat que la Société des Nations avait confié à l'Afrique du Sud sur le territoire ex-allemand du Sud-Ouest africain lui soit retiré et portant création d'une autorité composée d'Etats Membres de l'Organisation

des Nations Unies, chargée d'assumer l'administration du pays et de proposer, avant la prochaine session de l'Assemblée générale, une date pour son indépendance. En tout cas, le Gabon accueillerait avec bienveillance toute suggestion susceptible de rendre plus pratique l'accession du Sud-Ouest africain à la souveraineté nationale.

22. Quant à la Rhodésie, mon gouvernement dénonçait, l'an dernier, les manœuvres de la minorité blanche et il mettait en garde le Royaume-Uni, Puissance administrante, contre l'action des colons tendant à faire proclamer l'indépendance à leur seul profit. Force nous est de reconnaître que, d'une part, cette minorité est parvenue à ses fins, privant ainsi la majorité autochtone de son droit légitime à se gouverner et que, d'autre part, le système de sanctions économiques, dont on nous a assuré qu'il amènerait rapidement le gouvernement Smith à résipiscence, a échoué.

23. La preuve est faite que le Royaume-Uni, quelle que soit sa bonne volonté, ne parviendra pas à faire entendre raison à ses colons rebelles si il s'entête à se considérer comme seul intéressé par la rébellion et, partant, à ne pas recourir à l'Organisation des Nations Unies. L'échec récent des pré-négociations anglo-rhodésiennes et le malaise qu'il a provoqué au sein du Commonwealth ne peuvent que nous renforcer dans notre conviction. Seul un recours aux Nations Unies et une action concertée de toutes les puissances, dans le cadre de notre organisation, pourraient venir à bout du régime de Salisbury par un renforcement et une généralisation des sanctions que mon gouvernement souhaite, corrélativement avec un accroissement de l'aide à la Zambie, dont l'économie risque d'être aussi durement touchée que celle de la Rhodésie si l'on ne se décide pas enfin à prendre des mesures réellement efficaces.

24. Ainsi, tant que quelques pays s'obstineront à marcher contre le courant de l'histoire, les droits de l'homme à la liberté et à l'égalité seront bafoués, les principes fondamentaux de la Charte que nous nous sommes donnée resteront des vœux pieux pour une partie de l'humanité. Des motifs de confrontation et de violence subsisteront, la paix sera menacée. Cette paix n'est pas seulement en cause en Afrique noire car d'autres causes de tension existent ailleurs et je voudrais évoquer, dans ce second point, le cas des pays qui subissent les conséquences soit d'une guerre passée, soit d'un conflit actuel.

25. Je pense notamment à Berlin, où tout un peuple est tenu divisé, où des familles sont séparées. Aujourd'hui comme hier, je tiens à réaffirmer que mon pays reste attaché au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le problème de Berlin et, d'une manière plus générale, celui de l'Allemagne ne pourront pas être réglés par une solution imposée. Seule une libre consultation de tout le peuple allemand permettra de trouver les bases d'un accord de nature à mettre fin à la division, à réunifier le pays et à réconcilier les deux fractions de la population. Nous sommes convaincus que le dialogue reste le seul moyen valable de régler les conflits. Et là, comme pour le conflit israélo-arabe, le problème des réfugiés de Palestine, l'Organisation des Nations Unies

^{1/} Sud-Ouest africain, deuxième phase, Arrêt: C.I.J., Recueil 1966, p. 6.

doit déployer tous ses efforts pour instaurer entre les parties en cause le dialogue d'où sortiront l'apaisement général et la réconciliation.

26. Si l'Organisation des Nations Unies, en laquelle nous plaçons tous nos espoirs, doit s'efforcer de faire disparaître les conséquences des guerres passées, elle doit encore bien davantage — c'est là le but même de notre institution — mettre tout en œuvre pour faire cesser les conflits en cours et rendre impossibles les guerres futures. Je pense au douloureux conflit qui continue à déchirer le Viet-Nam, pays frère, pratiquement en état de guerre depuis une génération.

27. La République gabonaise, membre de la grande famille des nations, a choisi le dialogue, l'arbitrage et la conciliation comme voies et moyens de parvenir au règlement des différends et des conflits. Profondément attachée à ces principes de morale internationale, elle ne peut pas comprendre que des pays ayant souscrit ou non aux mêmes engagements fassent montre d'intolérance, refusent la coexistence pacifique et choisissent la force pour imposer leur volonté. Nous rejetons et condamnons formellement la violence. Nous ne croyons pas à l'inévitabilité des guerres ni à leur fatalité et nous adjurons solennellement les puissances intéressées de recourir encore et toujours, inlassablement, à la négociation, seule susceptible de mettre, sans humiliation aucune pour les uns ou pour les autres, un point final à cet interminable conflit dont l'extension met en danger la paix mondiale. Il est grand temps que la discussion soit engagée sur la base des Accords de Genève de 1954 et de 1962 que les parties en cause avaient acceptés.

28. Se fondant, en particulier, sur la nécessité de faire cesser le conflit au Viet-Nam, plusieurs pays ont posé, cette fois encore, le problème de l'admission de la Chine de Pékin à l'Organisation des Nations Unies. Tout en considérant ce problème comme étant de la plus haute importance, force nous est de constater que la principale intéressée ne semble pas faire grand cas des efforts déployés à son avantage par les uns et les autres puisqu'elle n'a jamais fait acte de candidature. Certes, les dirigeants de ce pays n'ont pas désapprouvé l'action menée en leur faveur; mais les conditions exigées de l'Organisation sont telles que leur plus chauds partisans ont tout lieu d'être sceptiques quant au désir sincère de cette grande nation d'entrer au sein de l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, certaines expériences récentes ne sont guère encourageantes pour les Africains qui pourraient souhaiter, pour des raisons diverses, l'admission de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation. Dans ces conditions, le Gouvernement gabonais continuera d'apporter son soutien à la République de Chine, Membre fondateur de l'Organisation.

29. Il ne suffirait pas d'ailleurs, d'apaiser les conflits ouverts si toutes les mesures appropriées n'étaient prises pour éloigner définitivement le spectre de la guerre qui plane sur l'humanité. La République gabonaise, en signant le traité de Moscou sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires, a voulu marquer qu'elle condamne sans aucune équivoque

l'emploi et l'expérimentation de ces armes effroyables qui ne peuvent qu'entraîner la destruction du genre humain. Son hostilité s'étend également à la production de toutes les armes de destruction massive, qu'elles soient réputées "conventionnelles" ou non.

30. Le Gabon a été l'un des premiers à signer cet accord. Ce faisant et tout en étant d'autre part l'un des auteurs de la résolution sur la dénucléarisation de l'Afrique [résolution 2033 (XX)] il a voulu montrer combien ses populations sont éprises de paix et avec quelle force elles appellent et encouragent toutes les initiatives susceptibles d'y conduire. Dans un monde où les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim et de maux dont les ressources actuelles de la médecine pourraient venir à bout si on avait les moyens matériels de les mettre en œuvre, il est triste et décourageant de constater que les nations prospères consacrent une grande partie de leur puissance à la fabrication d'armements. Ces ressources, ce travail, cette intelligence ne seraient-ils pas mieux utilisés à nourrir ceux qui ont faim, à soigner ceux qui souffrent, à procurer du travail aux jeunes générations de tous les pays qui connaissent le chômage et le désœuvrement?

31. Non seulement nous constatons qu'il n'en est rien, mais nous observons au contraire que le fossé qui sépare les pays développés des pays sous développés ne fait que se creuser davantage. Il s'agit là d'un point qui, dans la conjoncture présente, touche un problème crucial pour des pays comme le Gabon, assurés de leur indépendance et de leur souveraineté juridiques mais qui constatent que cette indépendance et cette souveraineté ne sont que leurres dérisoires si elles ne sont pas assorties, dans l'ordre économique, des moyens pour leurs populations de vivre mieux et aussi bien que d'autres. La situation alimentaire dans le monde n'a jamais été aussi critique et, dans un avenir proche, les pays en voie de développement n'auront pas assez à manger, à moins que soient effectuées de massives importations en provenance des pays développés; mais les stocks de ces derniers sont presque épuisés et même un plan draconien de production ne résoudrait pas la crise car les pays en voie de développement ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour effectuer des importations massives de produits alimentaires.

32. Il est donc impératif de permettre aux pays en voie de développement d'accroître leur production, et le tiers monde tout entier suit avec un intérêt passionné les efforts déployés par la FAO pour faire admettre un programme massif de développement agricole, seul moyen pratique de résoudre le problème de la faim dans le monde.

33. En ce qui concerne le déséquilibre entre les pays riches et ceux qui sont défavorisés, des chiffres éloquents ont déjà été cités à cette tribune par de précédents orateurs dont nous ne pouvons qu'appuyer le réquisitoire contre la politique des pays riches. Notre organisation, qu'il convient de féliciter d'avoir donné à ces problèmes la place importante qui leur revient en créant, en 1961, la Décennie des Nations Unies pour le développement, envisageait pour les pays en voie de développement un taux moyen de

croissance annuel de 5 p. 100. Or, le taux moyen de croissance de ces pays a été de 4 p. 100.

34. L'aide financière accordée par les pays pourvus aux pays dépourvus souvent, hélas! du strict nécessaire est loin d'atteindre, sauf pour la France, l'objectif considéré comme idéal de 1 p. 100 du produit national brut des premiers. Pour ne citer encore que quelques chiffres simples, l'aide financière accordée aux pays en voie de développement n'était en 1965 que de 0,69 p. 100 du produit national brut des pays développés alors qu'elle était de 0,83 p. 100 en 1961. Cette aide financière reste donc insuffisante et ne croît pas proportionnellement au revenu des pays riches. Elle décroît plutôt, et les pays défavorisés comme le mien ne peuvent constater une telle carence qu'avec beaucoup d'amertume et d'inquiétude.

35. Toutefois, il ne s'agit pas seulement pour les uns de solliciter, pour les autres d'apporter leur aide, que ce soit sur le plan international, multilatéral ou bilatéral. C'est ainsi que le Gabon, mon pays, mettant en pratique l'adage familier "aide-toi et le ciel t'aidera", poursuit dans toute la mesure des moyens qui lui sont propres son équipement et son développement. Les efforts considérables qu'il produit dans ce sens ont besoin d'être soutenus et multipliés financièrement et techniquement, notamment en ce qui concerne l'installation des infrastructures indispensables: routes, chemin de fer, ports, par des apports étrangers qui sont en fait associés à l'exploitation de nos ressources naturelles parmi lesquelles les richesses forestières et minières tiennent la première place. Ce faisant, le Gabon se trouve placé dans la situation instable et périlleuse des pays à économie primaire obligés de négocier sur le marché mondial la vente de leurs produits de base et de leurs matières premières.

36. Notre organisation s'est à juste titre préoccupée de ce problème majeur en créant la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Nous souhaitons vivement que cette conférence réussisse à dégager des solutions concrètes, rapidement applicables et susceptibles d'entraîner un assainissement des marchés mondiaux de nos grands produits d'exportation, fondé sur des principes d'équité et de stabilité.

37. Nous ne pourrions obtenir le juste bénéfice du travail de nos populations et de l'exploitation de nos richesses, nous ne pourrions parvenir à un niveau de vie décent si nos produits de base et nos matières premières sont exportés, quant ils peuvent l'être, à des prix toujours en baisse alors que les produits manufacturés que nous sommes obligés d'importer sont, eux, constamment en hausse.

38. Dans cet ordre d'idée, nous avons noté avec satisfaction l'institution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [résolution 2089 (XX)]. Il est évident qu'une nation comme la mienne ne rompra le pesant carcan du sous-développement que si elle peut obtenir, dans des conditions correspondant aux possibilités du revenu moyen par habitant, les marchandises de consommation courante et les produits finis, et en créant chez elle, ou dans une aire environnante à laquelle elle se trouverait liée, des unités industrielles capables de transformer

ses matières premières. Un pas en avant a été fait en ce sens chez nous, grâce à l'institution d'une coopération régionale avec quatre pays voisins et frères qui forment dorénavant avec le Gabon l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale.

39. Des réalisations concrètes en matière d'harmonisation des tarifs douaniers et des codes d'investissement, ainsi qu'en matière d'industries rendues viables grâce à un marché élargi, témoignent de l'initiative dont savent faire preuve les jeunes nations africaines. Mais nous dépendons trop de la politique économique générale et des conditions qui nous sont faites par les structures actuelles du commerce mondial pour qu'une telle initiative puisse suffire.

40. Aussi, conclurai-je mon exposé par un nouvel appel pressant aux pays qui conduisent l'économie du monde et qui se trouvent réunis ici, avec nous, pour tenter de promouvoir l'égalité, la justice et la paix conformément à la Charte qui nous régit.

41. Les hommes ne pourront être considérés comme disposant librement d'eux-mêmes, comme réellement égaux en droit, comme jouissant enfin de cette paix à laquelle ils aspirent ardemment, tant que certains subiront la misère et ce qu'il est convenu d'appeler le sous-développement. Seul un effort conséquent de solidarité et de fraternité de la part de ceux que le destin a pourvus, et quelquefois comblés, pourra atténuer et, à la longue, faire cesser cette disparité dans les conditions d'existence, et je proclame encore ma confiance inébranlable en l'Organisation des Nations Unies pour mener cette croisade libératrice.

42. M. LIU CHIEH (Chine) [traduit de l'anglais^{2/}]: J'ai déjà eu l'occasion, Monsieur le Président, de vous adresser les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence. Permettez-moi d'ajouter que les éminentes qualités personnelles dont vous avez fait preuve au cours des délibérations de l'Assemblée générale ces dernières semaines ont justifié la confiance que nous avons placée en vous comme Président.

43. L'Assemblée générale se réunit une fois de plus dans une atmosphère de crise et de tension. Partout dans le monde il est des régions où le fléau de la guerre a apporté des souffrances indicibles à des millions d'êtres humains, des régions où des politiques racistes ont engendré des situations lourdes de dangers, des régions où des animosités nationales risquent à tout moment de provoquer des conflits. Ainsi, le monde entier veut la paix, et cependant il n'y a pas eu de paix dans le cœur des hommes.

44. Ces menaces qui pèsent sur nous sont pourtant atténuées par des événements que la communauté internationale se doit d'accueillir avec espoir et satisfaction.

45. Ainsi il est réconfortant de constater que les relations entre l'Indonésie et la Fédération de Malaisie se sont enfin améliorées. La campagne destinée à "écraser" la Malaisie, inspirée et soutenue par les communistes, a maintenant pris fin. Avec l'interdic-

^{2/} L'orateur s'est exprimé en chinois. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

tion du parti communiste indonésien, les dirigeants actuels de l'Indonésie ont su résoudre leurs divergences avec leurs voisins, ce qui est dans l'intérêt non seulement de l'Indonésie et de ses proches voisins, mais aussi de toute la région de l'Asie du Sud-Est.

46. Le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan a été maintenu. La situation générale à Chypre, dans l'ensemble, est relativement calme. Nous espérons sincèrement que les parties intéressées seront bientôt en mesure de résoudre les questions fondamentales qui, si longtemps, ont assombri leurs relations.

47. Dans l'hémisphère occidental, la paix, heureusement, règne en République Dominicaine. La population dominicaine semble maintenant assurée d'une période de développement pacifique.

48. Malgré ces événements dont nous nous réjouissons, la situation mondiale, dans son ensemble, n'incite pourtant pas à l'optimisme. La guerre au Viet-Nam ne montre aucun signe de relâchement. Il n'est que trop clair que les autorités communistes au Viet-Nam du Nord sont décidées à asservir coûte que coûte la République du Viet-Nam.

49. Ce qui se passe au Viet-Nam n'est pas une révolte locale provoquée par un mécontentement intérieur. C'est une guerre d'agression menée d'au-delà des frontières nord de la République du Viet-Nam. Les guérilleros vietcongs sont des créatures de Hanoi. Ils sont entraînés, armés, équipés et dirigés par les communistes du Nord avec l'appui de Peiping. Ils ont pour mission de détruire la volonté de résistance de la République du Viet-Nam, d'ébranler sa confiance en son avenir, de paralyser son progrès social, économique et politique. Les objectifs préférés de leurs actes de meurtres et de destructions sont des enseignants, du personnel médical, des fonctionnaires de village et des animateurs locaux. Dans les campagnes et les petites villes de province, le nombre des innocents massacrés atteint maintenant des dizaines de milliers. Et on appelle cela une "guerre de libération nationale"!

50. Cependant, le peuple de la République du Viet-Nam ne s'est jamais laissé intimider au point de se soumettre. Même en pleine guerre, il n'a jamais cessé de faire des progrès dans les domaines social, économique et politique. En septembre de cette année a été élue une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution. Il s'agit d'une assemblée représentative élue au suffrage universel. Ses membres viennent de tous les groupes sociaux et de toutes les régions géographiques. Ce n'est pas là une mince réalisation dans un pays ravagé par la guerre, et il y a là matière à réflexion pour ceux qui sont prêts à croire le pire à propos de la République du Viet-Nam.

51. La République du Viet-Nam est un pays petit et militairement faible. En face d'une situation dont il ne pouvait se rendre maître, son gouvernement a dû faire appel aux Etats-Unis pour qu'ils lui prêtent leur assistance. Les Etats-Unis ont répondu à cet appel, reconnaissant et acceptant les grandes responsabilités qui leur incombent en tant que chef de file du monde libre. Nous croyons que l'objectif des

Etats-Unis et de leurs alliés au Viet-Nam est d'arrêter l'agression communiste et de permettre à la population du Viet-Nam du Sud de choisir sa propre orientation pour l'avenir dans la paix et sans ingérence de l'extérieur. La subversion et l'agression communistes doivent être enrayerées au Viet-Nam tout comme elles l'ont été en Grèce et en Turquie, en Corée et dans les Antilles.

52. Ma délégation espère fermement que le jour viendra bientôt où les courageux habitants de la République du Viet-Nam, qui ont si profondément et si longtemps souffert de l'agression extérieure, pourront de nouveau vivre en paix, aussi bien entre eux qu'avec leurs voisins. Nous sommes sensibles aux initiatives prises par divers gouvernements et, à titre personnel, par divers hommes d'Etat pour essayer de faire passer la question du Viet-Nam du champ de bataille à la table de conférence. Mais, selon nous, avant que l'on puisse entamer des négociations qui aient un sens, il faut avoir une nette compréhension des objectifs à atteindre. Sans aucun doute, la liberté et l'indépendance de la République du Viet-Nam ne peuvent être bradées au nom de la paix. Sans aucun doute, les négociations ne doivent pas signifier une cessation de la résistance à l'agression communiste, ce qui livrerait la République du Viet-Nam à la tendre sollicitude de Ho Chi-Minh. Sans aucun doute, la négociation ne peut être simplement un autre nom de la défaite pour toutes les populations du Sud-Est asiatique qui refusent de se soumettre à un destin qu'elles ne veulent pas.

53. Malheureusement, c'est exactement ce que recommandent certaines personnalités influentes. Ces personnes semblent croire que le conflit au Viet-Nam n'est qu'une guerre des Etats-Unis. Elles semblent croire que la paix reviendra au Viet-Nam une fois que les forces des Etats-Unis se seront retirées. Qu'il me soit permis de dire que c'est là rechercher la paix à n'importe quel prix. S'il y a un enseignement à tirer de la seconde guerre mondiale, c'est qu'une telle attitude ne sert pas la cause de la paix; elle ne fait qu'aiguiser l'appétit de l'agresseur et l'encourager à commettre de plus en plus d'agressions jusqu'au jour où il n'y aura plus d'autre solution acceptable que la guerre.

54. Le Sud-Est asiatique tout entier a besoin de paix; mais il faut que ce soit une paix véritable, une paix fondée sur l'ordre et la justice et non une paix qui livrera des millions d'hommes libres à l'esclavage communiste.

55. Or Hanoi et Peiping ne veulent pas d'une paix durable. Le conflit mené jusqu'au bout est la substance même dont ils se nourrissent. Ils se sont engagés dans la République du Viet-Nam pour y faire triompher le communisme. Pour aboutir à leurs fins, ils ne reculeront devant rien. Ils ne croient pas que les Etats-Unis, quelle que soit leur puissance militaire, auront la patience et la persévérance de mener une guerre prolongée; ils sont convaincus que, tôt ou tard, des pressions qui s'exercent dans le pays et à l'étranger obligeront les Etats-Unis à se retirer. C'est pour cette raison qu'ils ont rejeté toutes les offres de règlement pacifique de la guerre au Viet-Nam.

56. C'est pour cette raison qu'ils ont repoussé avec mépris les offres de paix formulées par le représentant des Etats-Unis dans son discours à l'Assemblée générale [1412ème séance]. Ils n'ont que mépris pour la suggestion tendant à ce que les deux parties prennent des mesures pour assurer une "désescalade" de la guerre. Dans un éditorial récent, le 24 septembre 1966, le journal le Quotidien du peuple de Peiping déclarait: "Ce qui est au cœur du problème vietnamien actuel, ce n'est pas du tout une question de "désescalade" de la guerre, mais celle du départ immédiat du Viet-Nam des agresseurs américains, avec armes et bagages."

57. Il est donc absolument évident que Peiping et Hanoi ne souhaitent pas de solution politique de la question vietnamienne et que le seul langage qu'ils comprennent, c'est celui de la force et de la violence. Ainsi, la paix ne sera pas donnée au Viet-Nam tant que les agresseurs communistes ne seront pas convaincus qu'ils ne peuvent pas triompher par la force et par la violence et que l'agression ne paie pas. A l'heure actuelle, ils n'en sont pas convaincus. Bien au contraire, ils croient être déjà à mi-chemin de la victoire. Toutes les propositions de paix sont, à leurs yeux, une "supercherie" et un "appât" destinés à inciter les Vietnamiens à déposer les armes et à cesser leur lutte de "libération nationale".

58. Jusqu'ici j'ai parlé du Viet-Nam. Je passe maintenant au problème général de l'édification de la paix.

59. L'ordre du jour en la matière comporte une multitude de points. Il ne suffit pas d'interdire la menace ou le recours à la force. Il n'est pas suffisant de résister à l'agression. Tant que régnera une situation non favorable à l'édification de la paix, la paix restera précaire. Des questions telles que le désarmement, le colonialisme, le développement économique et la protection des droits de l'homme sont toutes intimement liées au problème de la paix. La délégation chinoise exprimera son opinion sur ces divers sujets lorsqu'ils viendront en discussion. Je me bornerai ici à passer rapidement en revue les grands principes qui dictent l'attitude de ma délégation à leur égard.

60. Mon gouvernement est conscient des dangers que comporte la course aux armements. Nous nous inquiétons particulièrement du danger de la prolifération des armes nucléaires. Nous regrettons que le Comité des dix-huit puissances pour le désarmement n'ait pas pu arriver à un accord sur cette question vitale. Les discussions de Genève semblent avoir marqué quelque progrès sur ce plan, mais les conditions nécessaires à l'obtention d'un accord rapide continuent de faire défaut.

61. A ce propos, mon gouvernement condamne fermement l'inconscience totale du régime communiste de Peiping qui, au mépris de l'opinion mondiale, et contrairement aux intérêts véritables du peuple chinois, s'est aventuré dans le domaine nucléaire. Plus d'une fois nous avons averti qu'entre les mains d'un tel régime d'agression les armes nucléaires deviennent un instrument de chantage politique et psychologique.

62. Au cours de la vingtième session de l'Assemblée générale, j'ai eu l'occasion de déclarer ce qui suit:

"La question de savoir si le régime communiste chinois pourra exercer avec succès son chantage nucléaire à l'encontre des nations petites et faibles dépend dans une large mesure de l'efficacité du bouclier nucléaire que les Etats-Unis leur prêteront. En fait, la sécurité future des pays non communistes d'Asie dépend non seulement du courage et de la fermeté avec lesquels leurs peuples défendront leur propre indépendance, mais aussi de la mesure dans laquelle les Etats-Unis, en tant que leader du monde libre, se montreront résolus à honorer leurs engagements... Si les Etats-Unis se retiraient d'Asie, tous les pays non communistes de ce vaste continent en subiraient les conséquences. Les pays non alignés ou non engagés ne feraient pas exception. Car, après tout, le neutralisme asiatique n'est possible que dans la mesure où les Etats-Unis et leurs alliés se sont engagés à assurer la défense de l'Asie." [1354ème séance, par. 112.]

63. Je crois que c'est encore plus vrai que jamais. Le régime communiste chinois s'oppose à tout plan destiné à empêcher la prolifération des armes nucléaires. Il a attaqué "le groupe dirigeant révisionniste de l'Union soviétique", qui,

"avec la complicité de l'impérialisme des Etats-Unis, s'occupe activement d'élaborer un traité sur la prévention de la prolifération nucléaire afin de maintenir son monopole nucléaire, d'intimider les Nations opprimées et de réaliser son rêve de domination mondiale au moyen de la collaboration soviéto-américaine".

Cette citation est extraite d'une déclaration de Chou En-lai au sujet du troisième essai nucléaire de Peiping, le 10 mai 1966. C'est donc pure fantaisie que d'attendre de ce régime qu'il contribue de façon constructive à résoudre le problème du désarmement.

64. Un monde où les deux tiers des habitants sont miséreux, sous-alimentés, souffrants et ignorants n'est pas sans danger. Les hommes savent maintenant qu'ils ne sont pas nécessairement condamnés à la souffrance et aux privations, et l'on ne peut plus s'attendre à ce qu'ils les supportent avec résignation.

65. Il est partout reconnu que la responsabilité essentielle du développement économique d'un pays incombe au pays lui-même. L'aide et la coopération internationales ne sauraient remplacer l'action sur le plan national. Néanmoins, on ne peut pas s'attendre à une croissance économique rapide dans les pays en voie de développement s'ils ne reçoivent pas une assistance extérieure. De leur côté, les pays développés ne peuvent pas demeurer insensibles aux besoins des deux tiers de la population mondiale. Ainsi, le développement économique est une œuvre commune, une entreprise à laquelle toutes les nations, quel que soit le degré de leur développement, doivent se trouver associées.

66. Les réalisations des Nations Unies dans le domaine économique sont vraiment impressionnantes. Les mesures précises qu'elles ont prises portent sur la coopération technique, l'aide financière, la politique commerciale et un grand nombre d'autres

activités. Mais l'ampleur de la tâche demande bien plus de ressources que n'en peuvent fournir les Nations Unies. Pourtant, au cours de l'année 1966, comme le Secrétaire général l'a relevé dans l'Introduction à son Rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, l'aide internationale "demeure stagnante, alors que les pays développés disposent à cet égard, si l'on se réfère à l'augmentation de leur revenu par habitant, de possibilités accrues" [A/6301/Add.1, p. 6]. On ne saurait trop insister sur le fait que pour permettre aux pays en voie de développement d'accélérer leur rythme de croissance économique, il faut trouver et mettre à leur disposition un volume plus considérable de ressources extérieures, sinon il pourrait en résulter une baisse du niveau de vie pour la majorité du genre humain, avec toutes les conséquences politiques que cette chute peut comporter.

67. La République de Chine est un pays en voie de développement dont le taux de croissance économique est particulièrement élevé. Dans la province de Taïwan, la production agricole et industrielle s'est multipliée au cours des 15 dernières années.

68. Il nous reste naturellement encore beaucoup de chemin à parcourir. Comme tous les pays en voie de développement, la République de Chine est heureuse d'accueillir des capitaux et des connaissances techniques provenant de pays industriellement développés. Nous recherchons des investissements privés plutôt qu'une aide extérieure en ce qui concerne non seulement les capitaux, mais également les connaissances spécialisées et les techniques que ces investissements amènent toujours avec eux.

69. Dans la mesure de ses modestes moyens, la République chinoise a mis en commun ses expériences en matière de développement, surtout sur le plan agricole, avec d'autres pays en voie de développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Notre participation à la Banque asiatique de développement, récemment créée, est le gage de l'intérêt et du dévouement que nous portons à la cause de la coopération internationale.

70. Dans le même esprit, la République de Chine s'est jointe à neuf autres pays d'Asie et du Pacifique pour créer le Conseil de l'Asie et du Pacifique, l'ASPAC, au cours d'une séance historique (14-16 juin 1966) tenue dans la capitale de la République de Corée, en vue de favoriser la coopération et la solidarité entre les nations libres de la région, de protéger leur indépendance et leur intégrité nationale contre toute agression extérieure, et aussi en vue de développer leurs économies nationales. Dans le temps relativement court qui s'est écoulé depuis sa création, l'ASPAC, comme le disait le Ministre des affaires étrangères de Thaïlande [1418ème séance] donne déjà de belles espérances.

71. Le progrès économique réalisé dans la province de Taïwan offre un contraste frappant avec la détérioration des conditions économiques dans les provinces continentales actuellement sous occupation communiste. La dislocation critique causée par le désastreux "grand bon en avant" lancé en 1958 reste encore très apparente. Le fait d'avoir donné la priorité à l'agriculture et non plus à l'industrie n'a pas

contribué à augmenter la production de céréales. Des spécialistes des affaires de la Chine communiste reconnaissent que la production de céréales en 1965 ne différait guère de celle de 1957. Or, entre-temps, on estime que la population s'est accrue de 15 p. 100. Même avec les quantités considérables de blé acheté à l'étranger, les masses chinoises du continent continuent à souffrir de la faim et de la malnutrition malgré les rapports de propagande qui disent le contraire.

72. Non, le communisme n'est pas un raccourci qui mène au développement économique; c'est au contraire un frein. Quant au communisme chinois, il est synonyme de stagnation et de misère.

73. Mais Mao Tsé-toung et sa clique n'ont pas coutume de s'avouer vaincus. Ils continuent de se vanter de leurs victoires sur le front économique. On parle déjà de lancer un autre "grand bond en avant". S'il en est ainsi, ils ne feront en fait que hâter leur propre chute. Que personne ne s'abuse sur la patience du peuple chinois. Le jour peut n'être plus très éloigné où une vague de fureur des masses balayera les tyrans communistes et les fera disparaître.

74. Mao Tsé-toung sait que son régime est détesté par le peuple. Pénétré d'un sentiment de culpabilité parce qu'il est conscient de ses crimes, il nourrit des craintes toutes particulières. Il n'a confiance en personne sauf en quelques-uns de ses proches. Maître lui-même de l'intrigue et de la duplicité, il ne peut se soustraire un instant à la crainte qu'il y ait toujours des gens qui complotent contre lui. Mieux que quiconque, il sait que même un nombre relativement faible d'ennemis intérieurs, dans des conditions favorables, peut renverser un régime à première vue inexpugnable. C'est dans ce contexte qu'il faut considérer la prétendue "grande révolution culturelle prolétarienne", qui a créé de telles perturbations sur le continent chinois au cours de ces derniers mois.

75. Cette prétendue "révolution" a été décrite par la presse communiste officielle comme une "lutte sans précédent, à la vie, à la mort," contre les éléments "antiparti" et "antisocialistes" au sein du parti communiste lui-même. Le fait qu'il ne peut même pas faire confiance aux membres de son propre parti montre qu'il est hanté par un sentiment aigu d'insécurité.

76. Se prenant lui-même pour une sorte d'intellectuel, Mao Tsé-toung est conscient de l'influence qu'exercent les intellectuels sur la société chinoise. Il écrivait en 1939: "Sans la participation des intellectuels la révolution ne peut pas triompher." Ce n'est donc pas sans raison qu'au cours des purges actuelles la hache soit tombée d'abord sur les savants, les écrivains, travailleurs intellectuels et propagandistes du parti, dont beaucoup collaboraient avec lui depuis le début du mouvement communiste. Ils sont maintenant pourchassés en tant que "monstres" et "démons" qui complotent "pour le retour du capitalisme" et empoisonnent l'esprit des masses.

77. La presse communiste officielle parle des éléments "antiparti" et "antisocialistes" comme d'une "poignée d'individus". Cependant la purge se poursuit depuis avril et elle ne semble pas près de finir. Même certains des hommes les plus haut placés du régime, des membres du Comité central du parti, des mi-

nistres et des généraux, sont soupçonnés. Sans déclarations officielles, beaucoup d'entre eux ont mystérieusement disparu de la scène. L'organe idéologique du parti, le Drapeau rouge, affirmait il y a quelques jours, le 3 octobre 1966, qu'il y avait encore au sein du parti des gens qui conspiraient pour "usurper la direction du parti, de l'armée et du gouvernement". Il doit y avoir quelque chose qui ne va absolument pas dans un régime atterré par la perspective d'un si sombre destin.

78. Rien n'est plus révélateur que la façon dont Mao utilise d'innocents jeunes gens comme force principale dans sa campagne contre les éléments peu sûrs à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. Ces gardes rouges, comme on les appelle, se sont déchaînés dans les rues des villes et dans les campagnes et y ont fait régner la terreur. Sous la direction des lieutenants les plus sûrs de Mao, ils se sont attachés à étouffer la sédition, les complots et les activités de trahison, à effacer tous les vestiges "de l'ancienne culture, l'ancienne pensée, les vieilles coutumes et les vieilles habitudes". Ils pillent les maisons et gênent la population dans sa vie quotidienne. Ils profanent les lieux de culte et soumettent la population à des humiliations extrêmes et souvent la malmènent physiquement. Ils sont contre tout ce qui peut sentir le "passé féodal" ou l'influence bourgeoise ou étrangère.

79. Il est significatif que les gardes rouges ne fassent pas partie du Corps de la jeunesse, organisation officielle des jeunes communistes. Que Mao doive compter sur des jeunes pris en dehors des rangs du corps régulier de la jeunesse pour faire son sale travail est en soi symptomatique du malaise profond qui affecte son régime. La violence des Gardes rouges a suscité une opposition très étendue. Des heurts entre les gardes rouges et la population ont eu lieu dans 13 provinces au moins, ainsi que dans de grandes villes telles que Canton, Changhaï et Peiping.

80. De ces troubles, de cette anarchie s'est dégagée la puissance de Lin Piao, dont les déclarations sur la "guerre du peuple" ont déjà scandalisé le monde. Comme l'observe à juste titre l'Economist de Londres, ce sont là de "mauvaises nouvelles" pour le reste du monde. On peut compter sur ce dauphin de Mao Tsé-toung, cet apôtre de la violence, ce grand prêtre de la guérilla pour "faire avancer l'histoire" par la force, comme il dit.

81. D'aucuns ont tendance à faire peu de cas du danger que présente la "guerre du peuple". Ils affirment que l'accent même mis sur la guérilla signifie que les communistes chinois n'ont pas l'intention de conquérir le monde par une action militaire directe; au contraire, ils comptent que les communistes du pays et leurs alliés feront le travail à leur place. Mais l'encouragement, l'entraînement, le financement et l'équipement des guérillas peuvent constituer une menace plus grande à l'indépendance et à la liberté des nations petites et faibles qu'une agression ouverte et non déguisée. Le fait que Peiping ait échoué plus souvent qu'il n'a réussi ne doit pas nous rassurer. Le Viet-Nam, dont j'ai déjà parlé, en est un exemple. Aux yeux des communistes chinois, la guerre du

Viet-Nam est une expérience de "guerre du peuple". Si elle réussit au Viet-Nam, elle pourra aussi réussir dans d'autres pays. En vérité, c'est à quoi pense le Comité central du parti communiste chinois lorsqu'il dit dans un communiqué récent que "les peuples d'autres parties du monde verront que ce que le peuple du Viet-Nam peut faire, ils peuvent le faire aussi".

82. Ce n'est pas là pure rhétorique. Pour citer à nouveau l'Economist: "Tant que l'on n'aura pas de preuve convaincante du contraire, la seule hypothèse sûre, ... c'est que les communistes chinois pensent tout ce qu'ils disent."

83. Or, les Nations Unies ont été créées pour préserver la paix et la sécurité mondiales conformément au droit et à la justice et pour promouvoir le progrès social et l'élévation du niveau de vie dans une liberté plus grande. Les communistes de mon pays représentent la négation de tous les principes et objectifs des Nations Unies. Pourtant, il y a dans cette assemblée des délégations qui sont enclines à les faire entrer dans cette organisation. Si elles obtenaient ce qu'elles veulent, l'avenir des Nations Unies serait en danger. A moins que la majorité de l'Assemblée ne reconnaisse et n'admette la réalité de ce danger, les Nations Unies telles que nous les connaissons aujourd'hui ne dureront pas longtemps.

84. M. Mahmoud RIAD (République arabe unie) [traduit de l'anglais^{3/}]: Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir que de vous présenter, dès le début de mon intervention, les félicitations de la République arabe unie et de sa délégation, ainsi que mes félicitations personnelles pour votre élection à la présidence de cette vingt et unième session de l'Assemblée générale.

85. Votre grand pays, l'Afghanistan, entretient avec le mien, la République arabe unie, les liens d'amitié les plus forts et les plus étroits. Je n'ai pas besoin de dire que nos deux pays ont le culte de ces liens de valeurs spirituelles et morales solidement enracinés par des époques de lutte dans notre partie du monde. Après cette brève allusion, Monsieur le Président, c'est pour la République arabe unie un droit et un privilège que de partager avec les autres pays d'Afrique et d'Asie la fierté de voir porté à ces hautes fonctions.

86. D'autre part, la délégation de la République arabe unie souscrit sans réserve à l'opinion générale exprimée par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune que la conduite des travaux de la session actuelle sera couronnée d'un grand succès. Cela est certain, car vous vous êtes acquis la réputation d'un excellent diplomate, qualifié pour traiter les problèmes fastidieux et complexes des Nations Unies, à la fois à l'intérieur et en dehors de ce bâtiment. Votre aptitude à bien diriger nos travaux atteste de votre grande foi en l'Organisation et en ses nobles objectifs.

87. Il convient également que nous rendions ici hommage à M. Amintore Fanfani, président de la vingtième session de l'Assemblée générale. M. Fan-

^{3/} L'orateur s'est exprimé en arabe. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

fani a dirigé avec compétence et sagesse les travaux de cette dernière session; il a orienté nos travaux avec un grand dévouement qui a créé une atmosphère favorable.

88. La République arabe unie est extrêmement heureuse et satisfaite de voir que le nombre des Membres de l'Organisation s'est augmenté; cette évolution représente sans doute un jalon sur la voie qui mènera à l'universalité tellement importante pour les Nations Unies. Nous éprouvons un plaisir tout spécial à voir représentés ici des pays qui se sont libérés du joug de la domination colonialiste. La République arabe unie salue donc l'admission de la Guyane aux Nations Unies. En même temps, mon gouvernement tient à féliciter le Botswana, le Lesotho et la Barbade pour leur accession à l'indépendance, et nous saluons la perspective de les voir tous jouer un rôle important au sein de notre organisation.

89. Le fait que j'intervienne un peu tard dans la discussion générale m'a permis d'étudier les intéressantes observations présentées par ceux de mes collègues qui m'ont précédé à cette tribune. Ce n'est un secret pour personne qu'un certain pessimisme plane sur cette discussion générale, qui d'ailleurs reflète la situation internationale actuelle. Tel étant le cas, il s'impose d'autant plus à nous de voir les problèmes tels qu'ils sont et d'agir avec réalisme. En outre, il est d'autant plus nécessaire que notre organisation définisse sa position à l'égard de tous les éléments et de toutes les forces qui influencent la situation internationale actuelle. Plus la situation autour de nous est grave, plus nous avons de raisons de nous en occuper; nous devons l'aborder sans hésiter, sans fléchir, sans un pessimisme qui n'engendrerait que désespoir, ni un trop grand optimisme qui pourrait s'avérer injustifié.

90. La plupart des problèmes qui se posent dans le monde d'aujourd'hui symbolisent le désir qu'ont certaines puissances d'étendre et d'imposer leur influence sur d'autres pays, et cela dans leur seul intérêt égoïste, sans tenir compte des intérêts d'autres pays. Rappelons que lorsque notre organisation a été créée elle ne comprenait que 50 pays. Aujourd'hui, après que de si nombreux pays ont réussi à se libérer du joug du colonialisme, elle compte 119 Membres. Ce qui est paradoxal, c'est qu'aujourd'hui de nombreux pays doivent encore lutter avec acharnement pour se libérer de la domination coloniale.

91. Nous avons eu le fervent espoir qu'avec l'élimination du régime colonial traditionnel dans bien des parties du monde, la politique de domination et de répression aurait pris fin. Néanmoins cette politique a survécu, inchangée, aux flots impétueux que déchaînent les peuples cherchant à réaliser leurs aspirations et à conquérir leur liberté. La domination coloniale s'est présentée sous bien des formes, bien des apparences, mais elle conserve les mêmes objectifs, les mêmes desseins qu'elle avait dès ses tout premiers débuts. L'objectif continue d'être la domination politique et militaire et, par la suite, la privation permanente de libertés et de richesses pour les nations subjuguées. Certains pays qui ont accédé à l'indépendance politique voient encore leurs ressources économiques exploitées par des puissances

étrangères et, tandis que ces dernières s'enrichissent, les propriétaires politiquement indépendants des richesses restent arriérés et dans la misère. Nous voyons un autre aspect de la domination dans le fait que, si certains pays ont accédé à l'indépendance, des bases étrangères ne leur en ont pas moins été imposées. Cela prouve qu'ils demeurent sous l'hégémonie de puissances étrangères, alors que ces bases constituent une menace pour les pays voisins. Et nous voyons encore se perpétuer d'autres pratiques de ce genre; nous assistons à l'ingérence incessante, à une grande échelle, dans les affaires intérieures de pays déjà indépendants, au moyen de pressions politiques et économiques, d'intimidation, de menaces, d'instigation à la panique, d'usage de la force. Le recours à de telles pratiques atteint des proportions extrêmement angoissantes lorsque la force est utilisée pour atteindre certains objectifs.

92. A cet égard, il convient de mentionner la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui se tint à Belgrade en septembre 1961, et la seconde Conférence, qui se tint au Caire en octobre 1964; parmi les très nombreux participants à cette dernière se trouvaient non seulement les pays qui avaient participé à la première, mais aussi tous les pays d'Afrique, la plupart des pays d'Asie et certains pays de l'Amérique latine qui y prenaient part comme observateurs. Ce que les résolutions adoptées au cours de ces deux conférences ont expressément souligné ne laisse aucun doute sur le fait que le maintien de la paix et la réalisation de la coopération internationale exigent que soient maintenus et respectés les principes de coexistence pacifique, de non-intervention dans les affaires d'autres nations, d'observation et d'application du principe de libre détermination, de non-recours à l'usage de la force, d'abandon des politiques de pression sous toutes leurs formes et d'élimination des bases militaires étrangères qui menacent la paix et la sécurité d'autres pays. Un regard rapide jeté sur les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui nous oblige à convenir que le respect et l'application, en toute honnêteté et bonne foi, des principes que j'ai mentionnés est le seul moyen de restaurer la paix et d'assurer une coopération internationale réelle et constructive.

93. Du haut de cette tribune, nous continuons à répéter, d'année en année, ces doctrines et ces idées, comme le font les représentants d'autres pays qui pensent comme nous et qui veulent les voir triompher, car notre seul espoir est que notre insistance finira par trouver une oreille attentive. Nous espérons aussi que la sagesse, la logique et des efforts constructifs consentis pour le bien-être de l'humanité tout entière pourront enfin prévaloir et triompher.

94. Il doit être bien clair que les pays qui ont si longtemps souffert de la colonisation, du despotisme, de la persécution et de l'exploitation comprennent fort bien qu'il ne leur suffit pas de réitérer ces principes et ces doctrines et de préconiser sans relâche leur adoption, mais qu'ils doivent aussi être fermement résolus à lutter jusqu'à la victoire contre les forces du mal et du despotisme. Ces pays se rendent compte également que les puissances coloniales, celles qui les exploitent et celles qui pratiquent la

discrimination raciale, se donnent un entier soutien les unes aux autres pour maintenir cette domination et ces pratiques d'exploitation. Cela étant, il ne fait aucun doute pour les populations opprimées qu'elles doivent s'attendre à livrer une bataille et une lutte longues et acharnées. Elles se rendent compte aussi que si elles veulent connaître la paix fondée sur la justice, il leur faut se solidariser dans leur combat contre la domination et l'exploitation, fléaux qu'il n'a pas encore été possible d'éliminer.

95. La paix est un concept cher à tous les hommes, et il est tout naturel qu'il trouve chaque jour un écho dans cette salle, sur les lèvres de chacun de nous. Si vrai que ce soit, la guerre qui fait rage au Viet-Nam nous met en face d'une grave menace à la paix mondiale. Il ne fait aucun doute que l'extension alarmante qu'a prise la guerre au Viet-Nam est le résultat naturel de l'escalade des opérations militaires, des attaques incessantes et des raids aériens toujours intensifiés sur le Viet-Nam du Nord. Les victimes de cette agression ne sont autres que la population même du Viet-Nam. Depuis la seconde guerre mondiale, elle a combattu courageusement, héroïquement pour sa libération et son indépendance. Aujourd'hui, elle subit des souffrances indicibles et de lourdes pertes en vies humaines. Les dévastations irréparables qui se poursuivent n'épargnent aucune installation, et même les terres arables n'en sont pas à l'abri. La communauté mondiale ne peut pas rester muette devant une telle situation, ni la tolérer.

96. La poursuite des opérations militaires et leur extension constituent un danger angoissant qui a les plus grandes chances de s'accroître. L'ombre sinistre qu'elles projettent s'étend déjà sur la communauté internationale et a déjà ajouté de nouvelles complications qui peuvent paralyser nos efforts pour réaliser la paix mondiale.

97. Lorsque nous demandons que cessent, sans condition ni réserve, les raids aériens sur le Viet-Nam du Nord, nous sommes mus par notre conviction que c'est là une mesure essentielle si l'on veut s'orienter vers le rétablissement de la paix au Viet-Nam. Nous croyons aussi que le peuple vietnamien doit jouir du droit à la libre détermination, sans intervention ni coercition du dehors. Pour atteindre un tel objectif, il faut évacuer du Viet-Nam toutes les forces étrangères. Cela est conforme aux Accords de Genève de 1954 et de 1962. Si l'on veut restaurer la paix au Viet-Nam, il faut donc respecter et appliquer ces accords, dont les dispositions permettront aussi au peuple vietnamien de réaliser ses aspirations nationales, en édifiant sa patrie dans la paix, sans intervention étrangère.

98. Nous pensons aussi que pour assurer solidement la paix au Viet-Nam, il faut pleinement reconnaître ce fait qu'est l'existence du Front de libération au Viet-Nam du Sud comme mouvement de libération. Cette organisation de libération est la partie principale au conflit actuel.

99. Dans ce contexte, je voudrais rendre un hommage mérité au Secrétaire général pour les nombreux efforts qu'il a déployés en toute bonne foi pour chercher une solution au problème vietnamien.

100. La République arabe unie a étudié avec un vif intérêt l'exposé du Secrétaire général, publié le 1er septembre 1966 [A/6400]. Nous sommes convaincus qu'il y a exprimé son opinion honnêtement et sincèrement. Nous apprécions aussi — au plein sens du terme — l'évaluation qu'il a faite de la crise internationale actuelle, mais nous n'en continuons pas moins à espérer que des circonstances pourront intervenir qui lui permettront de faire profiter notre organisation plus longtemps de ses inestimables services.

101. Le colonialisme constitue encore de nos jours une menace réelle à la paix et à la sécurité. C'est un défi ouvertement lancé aux valeurs sublimes de la lutte que livre l'homme pour accéder à la liberté et à l'indépendance. Il est inquiétant aussi de constater une telle collusion entre les forces du colonialisme, du racisme et de la réaction, concentrées dans diverses parties de l'Afrique et du Moyen-Orient, pour imposer et maintenir leur présence illégitime et chercher, par la menace du recours à la force des armes, à écraser les mouvements nationaux légitimes. Ces forces ont prouvé qu'elles n'obéiraient pas, qu'elles ne se plieraient pas aux réalités existantes, qu'elles n'étaient pas disposées à les admettre. Obligés de faire face à une telle collusion, nous n'avons malheureusement pas d'autre choix que l'affrontement déclaré, soutenus que nous étions par notre résolution inébranlable de briser ce consortium international du colonialisme et par nos efforts croissants pour y parvenir.

102. Les gouvernements illégitimes d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud forment un front uni pour appuyer le colonialisme portugais. Leur objectif fondamental est l'extension du colonialisme et de l'apartheid. Ils sont tous d'accord pour se livrer à l'oppression et à l'exploitation. Telle est donc la situation que des faits patents obligent l'Assemblée à examiner avec soin. Notre attitude envers cette alliance néfaste doit être inspirée par le sentiment de nos obligations, nos responsabilités et nos devoirs internationaux.

103. Il est triste en vérité de constater que, depuis que le régime illégal en Rhodésie du Sud a déclaré unilatéralement l'indépendance, le Gouvernement britannique a jugé bon de suivre une politique d'attentisme pour gagner du temps avec pour but principal de faire échouer les Rhodésiens du Sud dans la lutte honorable qu'ils mènent contre ce régime.

104. Etant donnée cette situation, notre Assemblée assume à la présente session la lourde responsabilité d'assurer le respect et la mise en œuvre de nos résolutions sur la Rhodésie. Nous le devons au grand peuple zimbabwe qui lutte pour son indépendance; nous le devons aux principes de liberté et d'autodétermination; nous le devons en fait aux valeurs mêmes qui sont inhérentes aux Nations Unies.

105. Le régime colonial en Rhodésie n'est d'ailleurs qu'une des facettes du colonialisme encore si répandu dans toute l'Afrique. Le défi ouvert lancé par les colonialistes et par les régimes d'apartheid en Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud et dans les colonies portugaises enlève toute signification aux axiomes qui nous guident dans notre éthique, et, plus encore,

dans notre civilisation. Cette situation déplorable, que nous voyons tous clairement, s'aggrave dangereusement en conséquence de la politique conciliatrice adoptée par certaines grandes puissances lorsqu'elles traitent avec les autorités illégales et non représentatives dans ces territoires. Nous voyons nettement et déclarons franchement que le refus de certaines grandes puissances à participer aux efforts internationaux collectifs pour destituer les gouvernements illégaux en Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud, en Angola, au Mozambique et dans la Guinée dite portugaise revient à appuyer en Afrique les forces de la discrimination raciale et de la colonisation.

106. Je voudrais ici parler de la phase actuelle de la lutte livrée par la population du Sud-Ouest africain contre le colonialisme et contre la domination illégale que lui impose le Gouvernement de l'Afrique du Sud avec sa politique toute imprégnée d'apartheid. Nous sommes plus que certains que l'attitude négative récemment prise par la Cour internationale de Justice n'affectera pas le moins du monde cette lutte de la population africaine du Sud-Ouest africain et les efforts qu'elle fait sans relâche pour rendre à son pays sa souveraineté et son indépendance. La responsabilité qui incombe à l'Assemblée générale ne cessera que lorsque celle-ci se sera acquittée efficacement et positivement de sa tâche en permettant à la population du Sud-Ouest africain d'obtenir la liberté et l'indépendance.

107. L'alliance qui existe aujourd'hui entre les forces du colonialisme et du racisme, opérant en plein jour, ne diffère d'ailleurs pas de celle dont est victime, dans notre région, le peuple de Palestine. Les méthodes et pratiques employées par les colonisateurs en Afrique du Sud et en Rhodésie, qui font venir en contrebande dans ces pays des étrangers à qui ils garantissent bien-être et sécurité aux dépens de la population autochtone, sont exactement les mêmes qui ont été appliquées, jusque dans les moindres détails, aux dépens de la population arabe de Palestine. Dans les deux cas les puissances coloniales et les tenants du racisme ont entraîné et armé des infiltrateurs étrangers dans les desseins les plus agressifs. Cette manœuvre avait pour seul but de refuser aux habitants originaux et possesseurs légitimes du pays leurs droits souverains sur leurs terres et l'accès à leurs sources de richesses. En parallèle avec la trahison dont s'est rendu coupable le Royaume-Uni lorsqu'il a abandonné sa responsabilité de puissance mandataire sur le Sud-Ouest africain, nous voyons la même trahison aux dépens du peuple de Palestine. Ce dernier aussi a été livré à l'agression des tenants du bellicisme colonialiste et raciste. Dans les deux cas, donc, c'est la Grande-Bretagne qui a joué le rôle principal dans le drame. Les luttes et les bouleversements auxquels le monde assiste aujourd'hui ne sont qu'une répétition de ce qui s'est produit — et continue de se produire — pour le peuple palestinien. La lutte de ce peuple, sous la conduite et la direction de l'Organisation pour la libération de la Palestine, représente un noble effort qui mérite d'être pleinement approuvé et appuyé par toutes les nations éprises de paix qui désirent voir la paix régner dans la justice. C'est pourquoi nous adressons un appel à toutes les nations éprises de paix pour les inviter à appuyer

l'Organisation pour la libération de la Palestine, afin qu'elle puisse poursuivre sa lutte contre le colonialisme.

108. L'impérialisme britannique a jugé bon de refuser d'avoir recours à la force contre le gouvernement illégal d'Ian Smith en Rhodésie du Sud, alors que, par contre, il applique sans cesse des mesures d'intimidation et de répression contre les dirigeants nationaux qui, à Oman et dans les autres colonies d'Arabie méridionale, luttent héroïquement pour leur indépendance et leur droit à l'autodétermination. Or le Gouvernement du Royaume-Uni a la responsabilité bien précise envers les Nations Unies de mettre totalement en œuvre, sans conditions ni réserves, toutes les résolutions adoptées par cette organisation en ce qui concerne Aden. Les résolutions auxquelles je me réfère ne peuvent faire l'objet ni de compromis, ni de négociations. Nous sommes persuadés que si le Royaume-Uni était disposé, en coopération avec les Nations Unies, à accorder sincèrement et loyalement à Aden et aux protectorats de l'Arabie méridionale leur droit à l'autodétermination, les agitations et les émeutes cesseraient dans ce pays.

109. Permettez-moi, à cet égard, de dire quelques mots des actes d'agression armée que le Royaume-Uni ne cesse de commettre contre Oman. Puisque le problème d'Oman a été renvoyé au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, nous pouvons avoir des raisons de croire que ce comité assumera toute autorité et responsabilité en ce qui concerne cette situation. Des lois constitutionnelles fabriquées et des traités et accords dont la valeur juridique est douteuse ne sont que des prétextes qu'invoque le Royaume-Uni pour prolonger dans le Golfe arabe une présence qui n'y est pas désirée. Pour en dire le moins, les Nations Unies ne peuvent guère accepter un tel état de choses.

110. La course aux armements, qui a maintenant passé toutes les limites, représente une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Il est nécessaire et urgent de chercher à parvenir à un accord de désarmement général et complet sous contrôle international effectif. C'est un problème pressant qui se pose aujourd'hui à la communauté internationale. Pour sa part, la République arabe unie ne peut qu'exprimer l'espoir que tous les pays n'épargneront aucun effort pour parvenir à cet objectif tant désiré. Nous pensons que le traité d'interdiction partielle des essais devrait être étendu au-delà de ses limites actuelles et comporter une interdiction des essais atomiques souterrains. D'autre part, la République arabe unie se rend parfaitement compte des dangers que peut inévitablement entraîner une dissémination des armes nucléaires. C'est pourquoi nous estimons nécessaire de demander un accord interdisant cette dissémination d'armes nucléaires, accord qui devrait se réaliser sans tarder et s'appuyer sur les principes posés par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa dernière session [voir résolution 2028 (XX)]. Ces principes visaient à empêcher toute possibilité, si réduite soit-elle, de dissémination des armes nucléaires, que ce soit sous forme de transmission par une puissance

nucléaire à une puissance non nucléaire, ou par la voie d'une alliance militaire ou par tout autre moyen, et ils avaient aussi pour but d'établir un équilibre effectif entre puissances nucléaires et non nucléaires, en définissant les obligations et les responsabilités de chacun.

111. La République arabe unie considère avec grande faveur les efforts constants des Nations Unies pour assurer la coordination des entreprises internationales en vue de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques seulement. Notre estime pour ces efforts nous est inspirée par les sincères tentatives actuellement en cours en vue de rédiger un traité international qui régirait l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et de ses planètes, de la Lune et d'autres corps célestes.

112. Le caractère universel des Nations Unies s'impose aujourd'hui de façon impérieuse. Pour le réaliser, il est donc indiscutablement nécessaire que la République populaire de Chine recouvre ses droits légitimes sans plus d'atermoiements ni de discussions. Tous les Membres de l'organisation des Nations Unies qui participent à la présente session ont la responsabilité de mettre fin à la pratique actuelle, qui est contraire à toute légalité et à tout sens des réalités.

113. L'amélioration des niveaux de vie pour les habitants des pays en voie de développement continue de poser un problème aussi bien qu'un défi à la génération présente. Tous les efforts engagés pour le développement et les investissements sont l'étalon auquel il faut juger dans quelle mesure ont réussi ou échoué les efforts internationaux collectifs ou individuels ayant pour objectif le progrès humain. La République arabe unie a déjà appris, par son histoire contemporaine, par les expériences et les épreuves qu'elle traverse, que le succès de l'œuvre de développement et d'industrialisation constitue la responsabilité première du Gouvernement. Nous comprenons donc pleinement qu'à moins que les efforts nationaux soient captés pour exploiter nos ressources naturelles l'aide étrangère ne permettra pas d'aboutir aux résultats souhaités.

114. Pleinement conscients de telles réalités, et après avoir étudié la situation avec réalisme et objectivité, nous avons constaté qu'en général les pays en voie de développement sont sortis de situations pénibles et dévastatrices avec des ressources sapées et épuisées; ces pays se trouvaient néanmoins en présence de structures économiques et administratives qu'il fallait adapter pour pouvoir exploiter leurs ressources naturelles. D'autre part, ces pays en voie de développement, bien qu'ils aient acquis la liberté politique, se trouvent encore soumis à des difficultés économiques et financières qu'il ne dépend guère d'eux d'ajuster ou de modifier. Je n'en veux pour exemple que le cas où les matières premières qu'ils produisent et qui, dans bien des cas, sont le principal actif de leur économie nationale sont encore sous la coupe d'un monopole international. Les taux élevés d'intérêts imposés sur les prêts et autres facilités consentis par les pays très développés aux pays en voie de développement grèvent lourdement

l'économie de ces derniers en une étape critique de leur évolution. Récemment, de nombreuses voix se sont bruyamment élevées pour souligner le danger de ces pratiques onéreuses et injustes. Puisque la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a déjà proposé des solutions à ces difficultés, nous espérons vivement que la deuxième Conférence assurera l'exécution de ces recommandations.

115. Tout ce qui pousse à l'accroissement des échanges entre pays en voie de développement et pays développés est sans aucun doute à l'avantage des uns et des autres. L'appel des pays en voie de développement aux pays développés pour qu'ils doublent leur assistance financière révèle un changement dans la politique qu'ils suivent en matière de commerce international et exprime le désir d'être équitablement traités. Cette assistance serait bien entendu d'autant mieux accueillie qu'elle ne s'accompagnerait d'aucune obligation ou condition politique.

116. Dans ma déclaration devant cette assemblée, je me suis efforcé de présenter la situation internationale telle que la voit la République arabe unie. Il ne fait pas de doute que la discussion générale qui s'instaure chaque année à l'Assemblée fournit une occasion unique de dépeindre clairement la situation mondiale et les problèmes insolubles en face desquels nous nous trouvons. Sur la base de ces discussions riches en données de toutes sortes, nous devrions, dans un esprit réaliste d'analyse, mieux apprécier et définir les voies qui s'offrent à nous et ainsi être mieux en mesure de faire face aux problèmes que connaît aujourd'hui le monde.

117. Nous croyons sincèrement que pour parvenir à la paix dans le monde toutes les nations et tous leurs dirigeants doivent agir avec fermeté et honnêteté pour libérer l'homme des chaînes du colonialisme et de la souffrance, pour éliminer la discrimination raciale et son fanatisme, pour empêcher l'usurpation des terres d'autrui et le déracinement de leurs propriétaires autochtones. Nous devons tous travailler à faire cesser toute ingérence, coercition et répression, et abolir enfin ce qui n'est pas le moindre des maux: le recours à la force. Une solidarité accrue entre pays avancés et pays en voie de développement aux fins d'une autre liberté plus grande, la liberté économique, l'amélioration des niveaux de vie de tous les êtres humains, tels sont les objectifs auxquels nous devons nous attaquer.

118. Les relations internationales, à leur étape actuelle, imposent des obligations et des responsabilités, tant aux grandes puissances qu'aux petites. Ces nations sont unies par le désir intrinsèque de sauvegarder le patrimoine de l'humanité et de faire progresser celle-ci. En cette époque où l'on a conquis l'atome et l'espace extra-atmosphérique, et dans laquelle nous vivons aujourd'hui, le principe d'une collaboration entre nous tous représente une méthode sans laquelle nous ne pourrions pas résoudre les problèmes humains. Une telle méthode, par sa nature même, exige que tous les membres de la communauté internationale apportent leur bonne volonté et une contribution efficace.

La séance est levée à 12 h 30